



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 11 juillet 2008

GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS

00-01 DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU

Arrêté N°1

L'accueil des renforts de police est une nécessité et nous pensons que cet arrêté est judicieux mais pourquoi ne pas utiliser le même procédé pour les saisonniers ?

Le stade Gilbert Auvergne est assez grand pour accueillir aussi ces salariés qui plantent leur tente le soir sur la plage ou dorment dans leur voiture.

Cette solution d'attente avant l'ouverture de la villa Nador n'est pas compliquée à mettre en place.

Arrêtés n°3 et 4

Bien sûr la commune doit se substituer aux propriétaires défailants à qui elle fera parvenir la facture des travaux !